



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

étudiants

Question écrite n° 61213

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services et de la consommation sur les échanges à destination du public américain. En effet, il lui semble, d'après certains témoignages, que les jeunes américains notamment universitaires sont intéressés par les réalités de notre pays comme par la civilisation européenne. Sans toujours apprendre le français dans leur lycée, ces jeunes américains seraient intéressés par des visites, notamment scolaires, en France. Ces voyages organisés ont pu exister, voici plusieurs dizaines d'années, mais ils ne sont plus proposés dans les universités ou les publications de jeunes, dans les mêmes conditions. Dès lors, il pourrait être utile et intéressant de se pencher sur ce dossier, avec sa collègue de l'enseignement supérieur, pour étudier les moyens de relancer ce secteur avec les organismes spécialisés du secteur privé. Il lui demande donc de lui indiquer sa position sur cette suggestion.

Texte de la réponse

Le ministère de l'éducation nationale (MEN) et le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR) soutiennent de nombreuses initiatives destinées à favoriser la mobilité des jeunes Américains vers la France. Le MESR apporte ainsi un large concours à la commission franco-américaine (CFA) qui agit pour rapprocher les jeunes des deux pays. La CFA, organisme binational sous la coprésidence du ministère des affaires étrangères et européennes et de l'ambassadeur des États-Unis en France, participe activement au développement d'échanges d'étudiants, grâce notamment au programme de bourses Fulbright. Le soutien du MESR à ces programmes franco-américains de mobilité d'étudiants et d'enseignants constitue un important outil de coopération capable de stimuler, d'orienter et d'évaluer les échanges entre les deux pays. Cette action se traduit par des bourses et des séminaires d'été pour les étudiants. Le MESR soutient également l'action d'organismes français qui oeuvrent au développement de la mobilité des jeunes entre les deux pays tels la MICEFA et l'ISEP, notamment. La MICEFA (mission interuniversitaire de coordination des échanges franco-américains), qui regroupe actuellement quinze établissements d'enseignement supérieur de la région parisienne, permet chaque année, avec le soutien du MESR, la mobilité d'environ trois cents étudiants français et américains. Cette association organise des échanges d'étudiants ainsi que des stages spécifiques. Le MESR apporte son concours à l'association ISEP-France (International Student Exchange Program), qui regroupe vingt établissements français d'enseignement supérieur en région et organise chaque année des échanges avec les États-Unis d'Amérique. Le MEN soutient également le développement de la mobilité entre les États-Unis et la France grâce à la mise en place de partenariats entre les États américains et les académies. Ces accords visent à développer l'enseignement du français, les échanges d'élèves, d'étudiants et d'enseignants, la recherche en éducation et divers types de projets éducatifs conjoints. À ce jour, douze accords ont été signés entre académies et États américains et cinq nouvelles conventions devraient être signées en 2010. Il faut aussi souligner l'existence des bourses RIJ (rencontres internationales de jeunes) offertes par les services de l'ambassade de France aux États-Unis, qui permettent à des Américains, âgés de seize à vingt-cinq ans de rencontrer de jeunes Français et d'avoir une expérience directe de la France et de sa culture contemporaine.

Pour l'année 2009 par exemple, de jeunes Américains ont pu être sélectionnés pour découvrir et participer à différentes manifestations culturelles telles que le Festival d'Avignon, les Francolies de La Rochelle et le Festival de Cannes.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61213

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, pme,tourisme, services et consommation

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 20 octobre 2009, page 9813

Réponse publiée le : 30 mars 2010, page 3670